

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 10/10/2024 - 135820 - 2022 B 24720 - 917 515 397 - AAB - ENERGIES RENOUVELABLES X

AAB ENERGIES RENOUVELABLES X
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 3 RUE DE L'ARRIVEE
75015 PARIS
917 515 397 RCS PARIS

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 25 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-cinq juillet,

Monsieur Stanislas de LA ROCHEFOUCAULD, agissant en qualité de représentant légal de la société AN AVEL BRAZ, associée unique de la société AAB ENERGIES RENOUVELABLES X, a établi le présent procès-verbal.

Le gérant a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice 2023 et établi le rapport permettant de statuer sur les présentes.

L'associé unique consulte les documents suivants :

- le rapport de la gérance,
- le texte des résolutions proposées.

L'ordre du jour est le suivant :

- Décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités.

C'est ainsi qu'il est statué en suivant :

PREMIÈRE DECISION

L'associée unique, connaissance prise du rapport de la gérance et de la situation de la société telle qu'elle résulte des comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2023, approuvés en date du 27 avril 2024, lesquels font apparaître que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, statuant conformément aux dispositions de l'article L 223-42 du Code de commerce, décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

DEUXIÈME DECISION

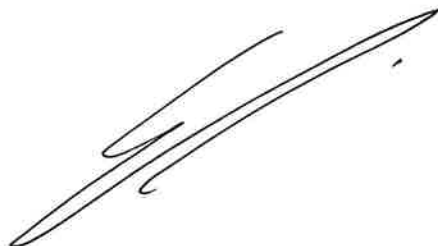
L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.



Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Monsieur Stanislas de LA ROCHEFOUCAULD.

Monsieur Stanislas de LA ROCHEFOUCAULD

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, elongated shape.